

COMMUNIQUE DE PRESSE : REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉVÈNEMENTIELLE AU 1^{er} SEPTEMBRE

Samedi 20 juin, le Premier Ministre a annoncé qu'à partir du mois de septembre 2020, et sous réserve d'une nouvelle évaluation de la situation épidémiologique, la rentrée pourra être marquée par de nouveaux assouplissements, dont l'ouverture des établissements accueillants des foires, expositions et salons.

Après une mobilisation forte de la filière événementielle, à travers notamment une lettre ouverte au Gouvernement et l'élaboration d'un protocole sanitaire dédié à la filière, Béatrice Cuif-Mathieu, Directrice Générale de DESTINATION NANCY, Vice-Présidente d'Unimev (Union française des métiers de l'évènement) et Thierry Bottard, Directeur du Pôle Attractivité MICE de DESTINATION NANCY, Trésorier de Coésio (association des destinations francophones de congrès) se tiennent prêts avec l'ensemble des équipes de DESTINATION NANCY pour accueillir de nombreux événements dans le respect des règles sanitaires qui s'imposent dès le 1^{er} septembre 2020 ;

Après un arrêt brutal de l'activité qui a impacté l'ensemble des opérateurs de la chaîne de l'évènementiel : organisateurs de salons, foires, congrès, agences événementielles, gestionnaires de sites dont fait partie DESTINATION NANCY avec le Centre Prouvé et le Parc Expo, prestataires spécialisés (traiteurs, accueil, sécurité, aménagements généraux et agences de design de stand, prestations audiovisuelles) et bien sûr tous les acteurs du tourisme d'affaires et de l'hospitalité, cette annonce du Gouvernement signe le point de départ d'une relance que l'on espère forte.

En effet, au niveau national, ce sont 15M€ de retombées économiques directes et indirectes, soit le tiers de la contribution de notre industrie qui sont d'ores et déjà perdus pour l'économie de la France.

Au niveau de la Métropole, l'absence d'activité de DESTINATION NANCY depuis mars se caractérise par une perte de 50% de chiffre d'affaires au Centre de congrès Prouvé et de 40% environ sur le Parc des Expositions. C'est une situation inédite ! A ce jour, pour la seule activité générée par le Centre de congrès Prouvé, ce sont 10 M€ de retombées économiques totales perdues avec un impact économique social total de 140 emplois équivalents temps plein sur une base annuelle (qui comprend les emplois directs de Destination Nancy, les emplois indirects et l'impact social induit). Ce sont 11 000 nuitées perdues, et plus de 600 000 € de CA perdu pour les traiteurs.

Afin de favoriser la reprise, des actions de promotion sont d'ores et déjà prévues, tels que cette campagne de communication (en pièce jointe) qui sera lancée cette semaine à destination d'une cible BtoB ou encore la présence de DESTINATION NANCY au salon Heavent Meetings à Cannes les 1^{er} et 2 septembre qui rassemblera de nombreux acheteurs (plus de 30 rendez-vous prévus !)